

Nombre de membres
En exercice : 11
Présents : 8
Pouvoirs : 1
Votants : 9

824

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept juillet dix-huit heures trente, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 13 juillet 2024

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick, LAROCHE Romain

Absent(s) excusé (s) : DEBRUYNE Caroline FRANQUELIN Florentin

Absent(s) non excusé(s) : BROUHENA Christelle

Pouvoir(s) : Mme DEBRUYNE donne pouvoir à Mme FICHTEN

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie-Pierre

548- VENTE ANCIENNES GAZINIÈRES

Monsieur le maire informe le conseil que suite à l'aménagement des nouvelles cuisines au foyer rural, il serait souhaitable de vendre les 2 anciennes gazinières devenues inutilisables du fait que le contrat gaz ait été résilié.

Compte tenu de leur vétusté, elles sont susceptibles de présenter un risque pour un autre utilisateur ; il est donc proposé au conseil de les vendre au poids de la ferraille.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De vendre les 2 anciennes gazinières au poids de la ferraille.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

La secrétaire de séance, FICHTEN M.Pierre

Le Transmis en préfecture le 19 juillet 2024

Certifié exécutoire le 19 juillet 2024